



© Ministère de l'Intérieur/J.GROISARD

PROTOCOLE DIVERSITÉ Un pas vers une égalité professionnelle ??

Après sa participation active sur le sujet,
le **SNPC/FO/Gendarmerie**
était invité à signer la convention de
labellisation de la diversité au sein
du Ministère de l'Intérieur.



Photo : Laurent CAUQUIL (SNPC/FO/Gendarmerie), Christine MAROT (FO-Préfectures),
Jacqueline GOURAULT, ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur.

Une volonté de lutte contre les discriminations et la valorisation des diversités

Un ensemble de moyens répartis en six axes prioritaires :

- ✓ Prévenir toutes les formes de discriminations et lutte contre le harcèlement ;
- ✓ Le dialogue social, élément structurant dans la mise en œuvre du plan d'actions ministériel ;
- ✓ Favoriser l'égalité de traitement à travers l'amélioration de nos processus RH ;
- ✓ Assurer l'égalité d'accès dans les recrutements ;
- ✓ Vers une meilleure gestion des âges ;
- ✓ Lutter contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre.

Laurent CAUQUIL, secrétaire national du *SNPC/FO/Gendarmerie*, a signé le protocole pour réaffirmer l'attachement de notre syndicat à la lutte contre les discriminations, l'inégalité et les injustices professionnelles.



Photo : GCA Christian RODRIGUEZ (Major Général de la Gendarmerie Nationale)
GAR Richard LIZUREY (Directeur Général de la Gendarmerie Nationale)
Dominique LACOSTE (secrétaire national adjoint du SNPC/FO/Gendarmerie)
Laurent CAUQUIL (secrétaire national du SNPC/FO/Gendarmerie)



Syndicat National des Personnels Civils **FORCE OUVRIÈRE** de la Gendarmerie

Le SNPC/FO/Gendarmerie sur les réseaux sociaux !



www.facebook.com/snpcfo.gendarmerie



twitter.com/fogendarmerie

et notre site internet

www.fogendarmerie.fr

